

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AUX
3831 A 3859, RUE SEWELL ET 3830 A 3860, RUE CLARK**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance extraordinaire du 31 juillet 2017, aux termes de sa résolution CA17 25 0314, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé aux **3831 à 3859, rue Sewell et 3830 à 3860 rue Clark**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 29 août 2017, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 6^e étage;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser le remplacement d'une composante architecturale d'origine - 3831-3859, rue Sewell et 3830-3860, rue Clark, et ce, en dérogeant aux règles de préservation des composantes architecturales d'origine.

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 11 août 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx